

Voie communale n° 10,

Jean-Marie

mer. 07/06/2017 00:37

À mairie.montblanc@wanadoo.fr <mairie.montblanc@wanadoo.fr> ;

**A l'attention de Monsieur Claude ALLINGRI, Maire de Montblanc**

Bonjour,

Tout d'abord je tiens à vous remercier pour votre réponse par courrier daté du 30 mai 2017 (parvenu le 6 juin 2017) ainsi que la rapidité de celle-ci.

J'attends encore la réponse de tous les autres destinataires de mon courrier du 22/05/2017 et je veux rester positif.

En ce qui vous concerne, mais il n'est pas trop tard, j'aurais préféré une réponse plus positive du genre *"je vais me rapprocher de l'agglo et essayer de faire aboutir une SOLUTION rapide à travers elle"*. Mais comment régler un problème si tout le monde n'a pas envie de se parler ou d'émettre officiellement le sujet lors d'un débat intercommunal ? Certes la question est aussi parvenue à l'agglo et je ne désespère pas de sa bonne réponse, mais un peu de volontarisme ferait avancer le débat et permettrait au grand public de trouver une meilleure considération à nos élus en général (oui je tente là l'électrochoc et je réponds aussi à votre ironie *sur le résultat de la négligence bien connue des pouvoirs publics*). J'ai bien parlé de solution collective dans mon courrier, c'est ainsi que je le vois. Comme je l'ai écrit, vous vous voyez, vous vous parlez, vous pouvez vous téléphoner pour faire avancer un sujet. Oui, je vous propose donc d'appeler directement Monsieur LACAS et cela ferait sûrement réagir. Devrais-je le faire lors d'une réunion publique et interpeller certains d'entre-vous ?

Par ailleurs je tiens cependant à préciser certaines choses de manière pour l'instant moins officielle d'ou mon mail et non pas un courrier. Votre réponse est un peu restrictive en ce qui concerne l'utilisation actuelle de cette voie ainsi que sur les services qui pourraient être rendus.

Vous me parlez d'un historique que vous ne me détaillez pas (travaux du golf et autres ?), c'est dommage, j'aurais aimé en savoir plus ainsi que sur le courrier du 10/11/2014 à la Mairie de Béziers et de sa suite. Quelqu'un m'a cependant rapporté que cette voie avait déjà été entretenue par la commune de Montblanc ce qui pourrait vous obliger à continuer... Mais nous n'en sommes pas là et j'espère une SOLUTION raisonnable et sérieuse, je suis conscient des deniers publics mais aussi des gâchis qui peuvent exister parfois dans nos collectivités. Comme je vous l'ai écrit, si nécessaire, j'irais au bout de mes actions et je les porterais au besoin à la connaissance du grand public.

Vous affirmez que cette 'voie' n'est utilisée que pour se rendre au golf ce qui faux, même si très souvent c'est le cas. Ceci ne signifie pas non plus pour autant que d'autres n'y trouveraient pas un grand intérêt. Bien au contraire ! Pensez aussi à celles et ceux qui ont des habitations limitrophes, ce n'est qu'un tout petit exemple. Pourquoi cette voie (toutes administrations confondues) est-elle entretenue jusqu'à un certain point et plus ensuite ? Comment un contribuable peut-il admettre et comprendre un tel aspect de nos approches 'publiques' ? Il est parfois surprenant de constater à quel point un élu ne voit plus les problèmes de la même manière qu'avant sa prise de fonction.

Vous me signalez que la commune ne peut assumer la réfection d'une voie qui n'est pas empruntée par les administrés de l'agglomération de Montblanc mais admettez que si toutes les communes suivaient ce raisonnement pour leurs rues nous ne pourrions plus circuler du tout. Pardon de trouver aberrant que 700 mètres de voie, bloquent des centaines de personnes pour un raccourci entre la N9 et la D28.